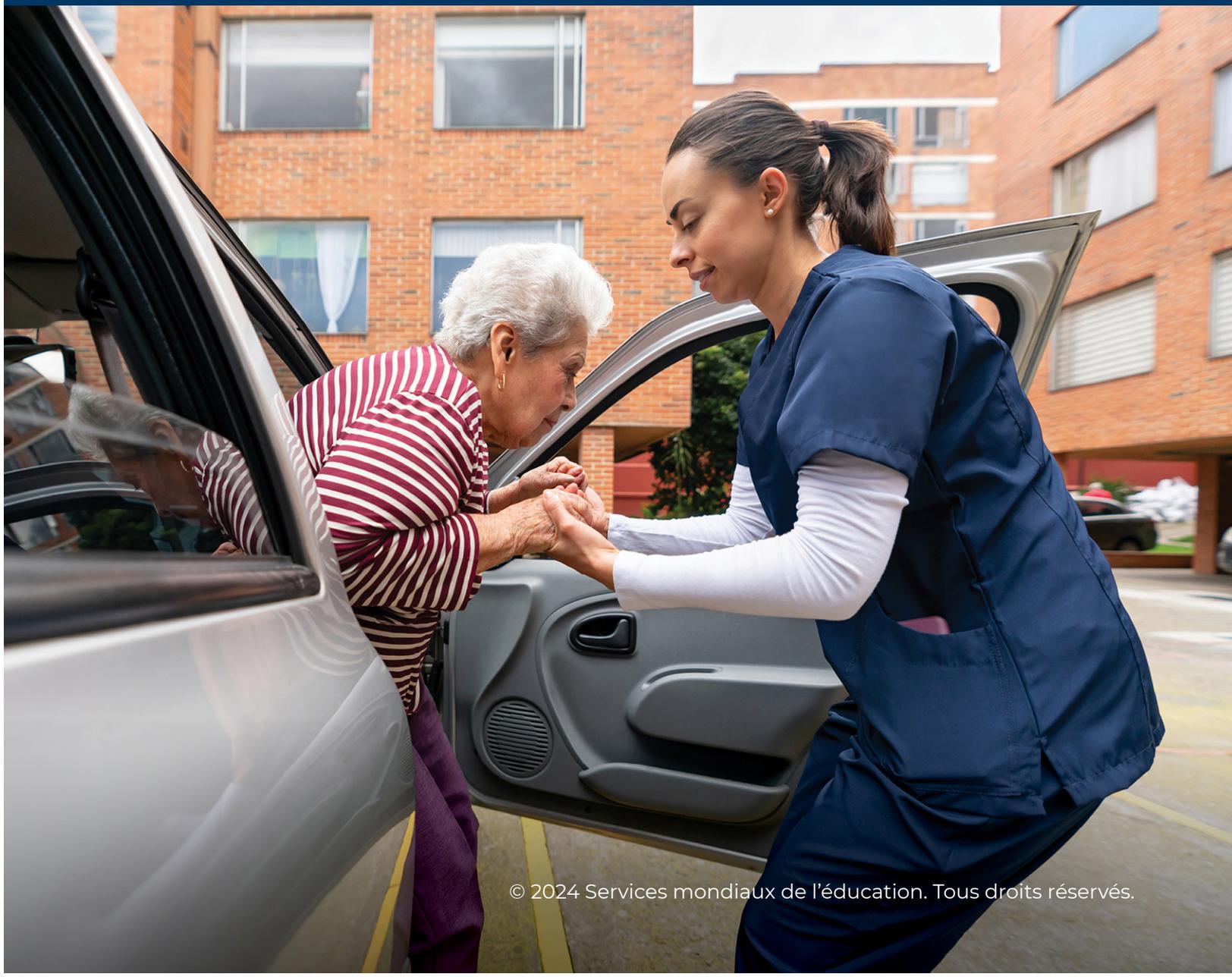


COMPTER SUR LE SOIN

Enquête auprès des infirmières et infirmiers formés à l'étranger qui n'exercent pas leur profession en Ontario



Contents

Avant-propos	1
Remerciements	2
Auteurs.....	2
Résumé Exécutif	3
INTRODUCTION ET CONTEXTE.....	5
Paysage de données fragmenté et données incomplètes	5
À propos de cette étude	7
PROFIL DES RÉPONDANTS.....	7
Lieu de résidence en ontario	8
État d'inscription des infirmières et intentions concernant la poursuite de l'inscription en ontario	9
Emploi.....	10
Facteurs influant sur l'inscription professionnelle à titre d'infirmière ou d'infirmier	13
IMPLICATIONS POLITIQUES.....	16
CONCLUSION.....	18
Annexe A : Méthodes	19
Conception de l'enquête.....	19
Plan d'échantillonnage et méthodes	19
Limitations.....	20
Note sur les données non collectées.....	20
Annexe B : Tableaux descriptifs supplémentaires	21
Annexe C : Sondage (version anglaise).....	26
Approbation éthique.....	26

Avant-propos

Les infirmières et infirmiers formés à l'international (IEN) en Ontario continuent de faire face à des obstacles significatifs lorsqu'ils cherchent à obtenir leur enregistrement et à exercer la profession d'infirmier. La pénurie actuelle de personnel de la santé en Ontario est importante, en raison de facteurs tels que l'attrition, les niveaux de dotation obligatoires dans les établissements de soins de longue durée, la complexité croissante de la prestation des soins aux patients et les besoins croissants en personnel dans divers secteurs. L'aspiration à exercer la profession infirmière en Ontario demeure lointaine pour de nombreux IFE, entravée par un parcours coûteux et parfois décourageant.

En tant qu'IEN moi-même, j'ai parcouru ce chemin et soutenu de nombreuses autres personnes dans le leur. Lorsque je suis arrivée au Canada, je n'ai pas pu trouver de travail en tant que préposée aux services de soutien à la personne (PSSP), car je n'avais pas la certification appropriée. Des années plus tard, après avoir obtenu mon inscription en tant qu'infirmière autorisée en Ontario, je suis devenue directrice des soins dans le même établissement de soins de longue durée qui ne pouvait pas m'embaucher comme préposée aux services de soutien à la personne. Aujourd'hui, je suis Directrice Associée des Services Cliniques et de Soutien de la région de Niagara.

Les résultats de ce sondage suggèrent qu'un nombre important d'IFE en Ontario n'ont pas encore commencé le processus d'inscription et que leurs compétences et leur expérience ne sont pas pleinement utilisées. Le soutien aux IFE a tendance à être plus facilement disponible aux dernières étapes du processus d'inscription. Et nous constatons des lacunes dans l'aide tout au long du parcours pour les besoins essentiels, tels que la garde d'enfants, le transport et les frais d'évaluation et d'inscription. Dans l'ensemble du secteur des soins de santé, j'ai observé une pénurie de soutien technique et financier pour les employeurs qui cherchent à favoriser l'intégration des IFE en milieu de travail. Les solutions à long terme doivent être fondées sur une approche globale du soutien, en tenant compte des besoins des IFE à chaque étape afin d'assurer une transition plus harmonieuse vers le marché du travail. Les résultats de ce rapport fournissent des données probantes à l'appui de l'accent mis sur les IFE qui n'ont même pas encore commencé le parcours.



Paolo Varias, RN, GNC(c), MSc

Membre du conseil d'administration de WES

Directrice associée, Services cliniques et de soutien
Division des services aux aînés

Services communautaires
Municipalité régionale de Niagara

Remerciements

WES Canada tient à remercier les nombreux partenaires et collaborateurs qui ont contribué à cette initiative.

Un sincère merci à Dr. Sandra McKay, Vice-Présidente - Recherche et Innovation, VHA Home HealthCare; Dr. Naomi Lightman, Professeure Associée de Sociologie, Université Métropolitaine de Toronto; Dr. Margaret Walton-Roberts, Professeure, Géographie et Études Environnementales, Université Wilfrid Laurier; et Dr. Housseem Eddine Ben-Ahmed, Chercheur Senior et Professeur à Temps Partiel, Université d'Ottawa, pour avoir partagé leur temps et leur expertise afin de fournir des retours sur ce projet.

Nous sommes reconnaissants envers les partenaires qui ont aidé à distribuer le sondage à leurs réseaux, clients et étudiants :

- AdvantAge Ontario
- Alliance des infirmières et infirmiers noirs du Canada (ACNA)
- Centre CARE pour les infirmières formées à l'étranger
- Conseil des universités de l'Ontario (CUO)
- Santé Ontario
- Collège Boréal
- Réseau national de navigation pour les nouveaux arrivants (N4)
- Conseil ontarien des organismes au service des immigrants (OCASI)
- Association des hôpitaux de l'Ontario (OHA)
- Association des soins de longue durée de l'Ontario (OLTCA)
- Association des préposés aux services de soutien à la personne de l'Ontario (OPSWA)
- SEIU Soins de santé
- Institut Touchstone
- Trillium Health Partners (THP)
- VHA Home HealthCare
- Windmill Microcrédit

Enfin, nous apprécions les centaines d'IFE qui ont pris le temps de répondre au sondage, y compris Anas Abidrabbu, Navneet Kaur, Roan Joy Sta. Ana et un IFE qui a choisi de rester anonyme, pour avoir généreusement partagé leurs histoires personnelles afin d'éclairer les données de ce rapport.

AUTEURS

Caroline Ewen *Responsable des Politiques et Plaidoyer; Stratégie, Politique et Recherche, WES Canada*

Marlena Flick *Responsable de la Recherche; Stratégie, Politique et Recherche, WES Canada*

Joan Atlin *Directrice; Stratégie, Politique et Recherche, WES Canada*

Résumé Exécutif

« **Compter sur le Soins : Une enquête sur les infirmières et infirmiers formés à l'international ne travaillant pas comme infirmiers en Ontario** » décrit le statut d'enregistrement et les expériences, les situations d'emploi et les niveaux d'utilisation des compétences de 758 IEN ne travaillant actuellement pas comme infirmiers dans la province.

Les infirmières et infirmiers formés à l'étranger (IFE) jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la main-d'œuvre des soins de santé en Ontario. Au cours des dernières années, les intervenants de la province ont réussi à faire pression pour de nombreuses politiques et interventions programmatiques visant à soutenir les IFE. Cependant, en raison du manque de données précises et opportunes sur le personnel de santé, il est difficile de concevoir efficacement des mesures de soutien ciblées qui rejoignent l'ensemble de la population de bénéficiaires potentiels. Les lacunes dans les données et la fragmentation des données sur les ressources humaines en santé font également en sorte qu'il est difficile de saisir pleinement l'impact des politiques et des programmes récents conçus pour simplifier les voies d'exercice pour les IFE en Ontario. De plus, en raison de ces lacunes dans les données, il est pratiquement impossible de compter et de suivre efficacement les entrées, les stocks et les sorties d'infirmières et d'infirmiers qui arrivent au Canada par les voies d'immigration temporaires et permanentes.

World Education Services (WES) a déjà examiné les lacunes en matière de données affectant les professionnels de la santé formés à l'étranger (PSFE). En 2022, nous avons publié une note d'orientation examinant la manière dont différents organismes collectent, communiquent et agrègent des données sur les PSFE.

Ce que nous avons trouvé était un paysage de données qui rend « quasi impossible de déterminer combien d'IEHP sont dans le pays, combien exercent dans leurs professions prévues, combien tentent de réintégrer leurs professions, ou dans quelle mesure la mobilité descendante et la déqualification se produisent en raison de l'utilisation sous-optimale des compétences. » Le document de politique a ensuite recommandé que toutes les parties prenantes s'efforcent de combler les lacunes en matière de données qui entravent l'élaboration de mesures de planification et de politiques plus efficaces, lesquelles permettraient « d'accélérer l'entrée des professionnels de la santé formés à l'international (IEHP) dans la main-d'œuvre de santé [canadienne] et de permettre au Canada de retenir les professionnels de santé qualifiés qui choisissent de faire de ce pays leur domicile ».

À l'automne 2023, dans un effort de contribuer à combler cette lacune et d'établir une image plus précise, WES a sondé une population d'IEN basés en Ontario qui n'étaient pas en train de travailler comme infirmiers. *Compter sur les soins : Une enquête sur les infirmiers formés à l'étranger ne travaillant pas comme infirmiers en Ontario* décrit les résultats de cette enquête et leurs implications. Le rapport fournit des statistiques descriptives sur l'enregistrement, l'emploi et l'utilisation des compétences en soins infirmiers pour 758 IEN ne travaillant actuellement pas comme infirmiers en Ontario.

L'une des découvertes les plus frappantes est que 50 % des IEN sondés n'avaient pas encore commencé le processus d'enregistrement en Ontario, mais avaient l'intention de le faire. Parmi les principaux facteurs qui influencent leur parcours vers l'enregistrement, citons les obstacles financiers, ainsi que la durée et le manque de clarté du processus d'enregistrement. Il y a un manque de données sur combien, ou quelle proportion d'IEN, n'ont pas commencé le processus d'enregistrement, et les résultats de cette étude suggèrent que cette population en Ontario pourrait être importante. Il est essentiel de comprendre leurs défis pour débloquer un bassin de talents dont nous avons grandement besoin et qui possèdent les compétences et la formation nécessaires pour relever les défis actuels du secteur de la santé dans la province.



J'étais un vice-principal d'un collège de soins infirmiers en Inde, mais ici, j'ai constaté que personne ne m'acceptait parce que je n'avais aucune connaissance du système de santé dans ce pays. J'ai fait beaucoup d'autres emplois – j'ai travaillé dans un Tim Hortons, j'ai travaillé dans un lave-auto, et c'était très difficile pour moi. Je n'ai pas reçu de très bons conseils lorsque je suis arrivé, sinon, à ce jour, je serais probablement infirmier autorisé. »

**Navneet Kaur,
IEN d'Inde**

Les Ontariennes et les Ontariens ont des impératifs éthiques et socioéconomiques pour s'assurer que les travailleurs de la santé formés à l'étranger, dont bon nombre sont activement recrutés à l'étranger, puissent obtenir un permis d'exercice efficace, réintégrer leur profession et renforcer le système de soins de santé de notre province. À l'avenir, la collaboration multipartite sera nécessaire pour continuer à améliorer de manière significative le paysage fragmenté des données dans la province et dans tout le pays.

Principales constatations

- **50%** des IFE interrogés n'avaient pas encore commencé le processus d'inscription en Ontario, mais avaient l'intention de présenter une demande.
- **79%** occupent un emploi alternatif dans le secteur des soins de santé dans des rôles non infirmiers ou paramédicaux en tant qu'aides-infirmières, préposés aux services de soutien à la personne, aides diététiques, techniciens médicaux ou de laboratoire, assistants en pharmacie et autres rôles paramédicaux.
- **21%** ne travaillent pas dans le secteur des soins de santé.
- **88%** des répondants cherchent activement à obtenir ou prévoient de s'inscrire professionnellement.
- **6%** n'ont pas l'intention de s'inscrire ou de réintégrer la profession infirmière en Ontario. Les principaux facteurs dissuasifs comprennent le manque de clarté autour du processus d'inscription et la crainte que le processus prenne trop de temps.
- **19%** disent que leur emploi actuel n'utilise aucune de leurs compétences ou de leur expérience en soins infirmiers.

Introduction et contexte

Le Canada est l'un des nombreux pays dans le monde qui fait face à une pénurie de travailleurs de la santé qualifiés, et l'Ontario est parmi les provinces canadiennes qui recrutent activement des travailleurs de la santé de l'étranger par divers moyens, y compris le **Programme des candidats immigrants de l'Ontario**. Selon l'Association **des infirmières et infirmiers de l'Ontario**, la province devrait embaucher plus de 24 000 infirmières et infirmiers autorisés (IA) pour atteindre la moyenne nationale. Dans ce contexte, les IFE jouent un rôle essentiel dans le renforcement et le maintien de la main-d'œuvre infirmière de la province.

De nombreuses initiatives ont été lancées au cours des dernières années pour faciliter l'inscription professionnelle et l'emploi des IFE en Ontario. Le nombre de nouveaux IEN enregistrés dans la province **a triplé** entre 2020 et 2022 (passant de 1 609 en 2020 à 5 125 en 2022), indiquant que ces initiatives ont eu un impact immédiat et positif.¹ En même temps, nous savons que de nombreux IEN vivant dans la province continuent de faire face à des obstacles qui entravent la transition vers les soins infirmiers, y compris des délais longs, des frais prohibitifs pour les examens et les licences, et des informations confuses ou contradictoires sur les voies d'exercice, ce qui contribue à la sous-emploi et à la sous-utilisation des compétences.

PAYSAGE DE DONNÉES FRAGMENTÉ ET DONNÉES INCOMPLÈTES

Bien que de nombreuses agences gouvernementales et non gouvernementales collectent diverses données, il existe des lacunes significatives dans les données sur les IEHP, y compris les IEN.² En conséquence, l'ampleur totale de la sous-emploi et de la sous-utilisation est pratiquement impossible à capturer. Pris ensemble, les lacunes dans la collecte de données et les approches variées de cette collecte, combinées à des liens de données partiels ou ponctuels, signifient qu'un nombre important d'infirmiers formés à l'international (IEN) pourrait être omis dans les comptages de données existants. Par conséquent, nous ne pouvons pas dire avec certitude combien d'IFE vivent en Ontario ou dans l'ensemble du Canada.

Nous savons que les IEN jouent un rôle critique dans le maintien de la main-d'œuvre infirmière en Ontario, qui (en janvier 2024) comptait 188 461 inscrits dans les classes générales et étendues d'enregistrement des infirmiers.³

- En 2023, selon **des données** du Collège des infirmières de l'Ontario (CNO), environ 15,1 % de tous les infirmiers autorisés en Ontario ont obtenu leur formation à l'étranger (y compris aux États-Unis).
- En janvier 2024, 61,3 % des demandeurs actifs sans enregistrement actuel auprès du CNO sont des IEN (7 855 sur 12 804).
- Nous savons également que des centaines d'IEN sont devenus des résidents permanents en Ontario ces dernières années. De 2020 à 2023, les données de l'IRCC **montrent** qu'environ 1 405 nouveaux résidents permanents ont déclaré leur occupation prévue comme infirmier autorisé ou infirmier praticien autorisé en Ontario.

Ce que nous ne savons pas, cependant, c'est le nombre total d'IEN qui sont arrivés au Canada — ou en Ontario — par le biais de voies d'immigration temporaires ou permanentes et qui n'ont pas encore commencé le processus d'enregistrement et de réintégration dans les soins infirmiers.

1. Ceci inclut le **Partenariat d'expérience de pratique supervisée** (SPEP), qui offre des opportunités pour répondre aux exigences d'enregistrement exceptionnelles par le biais de la pratique supervisée, **soutiens financiers** pour les examens et les frais d'enregistrement, et **des initiatives de modernisation réglementaire** du Collège des infirmières de l'Ontario (CNO) visant à rationaliser les processus pour les IEN.

2. De nombreux de ces écarts sont décrits dans le document de politique de WES « **Aborder la sous-utilisation des IEHP au Canada : Ce que les données nous disent et ne nous disent pas.** »

3. Cela inclut les infirmiers autorisés (RN) général, les infirmiers pratiques autorisés (IPA) général, RN étendu (infirmier praticien) et RN/IPA double.

Par exemple, alors qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) recueille des renseignements sur le « domaine d'études » (c.-à-d. les domaines dans lesquels les personnes ont été formées à l'étranger) et la « profession envisagée » pour les résidents permanents, ces mêmes données ne sont pas systématiquement recueillies pour tous les volets d'immigration temporaire, y compris les aides familiaux et les étudiants étrangers. Les données d'IRCC ne sont pas systématiquement couplées aux données recueillies par les organismes provinciaux de réglementation de la profession infirmière (y compris l'OIIO) ni aux données recueillies par des organismes non gouvernementaux (p. ex. l'Institut canadien d'information sur la santé), qui recueillent des renseignements sur les IFE qui ont commencé ou terminé le processus d'inscription en soins infirmiers. D'autres organismes gouvernementaux, universitaires et communautaires recueillent et communiquent des données sur les IFE, y compris ProfessionsSantéOntario. La Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), le Recensement de la population du Canada (effectué tous les cinq ans) et l'Enquête sur la population active de Statistique Canada sont d'autres sources importantes de renseignements sur les immigrants dans les professions de la santé. Cependant, comme l'ont **souligné Harun et Walton-Roberts**, « il n'existe pas de registre universel des travailleurs de la santé au Canada qui enregistre le stock, la demande et l'offre ».

Les données disponibles suggèrent une sous-utilisation importante de l'enseignement et de la formation en soins infirmiers obtenus à l'étranger. Cette même éducation et cette même formation ne sont pas prises en compte sur le marché du travail. **Statistique Canada** les données de 2021 ont montré que 25 % des immigrants récents travaillant comme aides-soignants, préposés et associés aux services aux patients détiennent au moins un diplôme de baccalauréat ; parmi eux, 69 % détiennent un diplôme en soins infirmiers (**Statistique Canada** 2020). Plus récemment, une étude de 2023 **Statistique Canada** a montré qu'environ 1 sur 5 IEHP (21 %) qui avaient étudié les soins infirmiers étaient employés comme aides-soignants, préposés et associés aux services aux patients.

Ce niveau de sous-utilisation et de sous-emploi des compétences représente une situation perdant-perdant. Les IFE font face à des difficultés personnelles et professionnelles. Les systèmes de santé, quant à eux, passent à côté d'une formation et d'une expérience précieuses. Les politiques et interventions programmatiques développées pour soutenir les infirmiers formés à l'international (IEN) doivent être basées sur des données récentes et précises sur la main-d'œuvre de santé ; cependant, à l'heure actuelle, le paysage est fragmenté au point où cela n'est pas possible.

À propos de cette étude

Pour fournir un contexte à ce paysage fragmenté de données et de recherches sur les IEN en Ontario, cette étude décrit le statut d'inscription et les expériences, les situations d'emploi et les niveaux d'utilisation des compétences de 758 IEN ne travaillant actuellement pas comme infirmiers dans la province. À ce jour, il n'existe pas de données actuelles, accessibles et exhaustives sur ce sous-groupe d'IFE qui n'ont pas commencé le processus d'inscription, mais qui ont tout de même l'intention de présenter une demande, ni sur les IFE qui ne cherchent plus à s'inscrire.

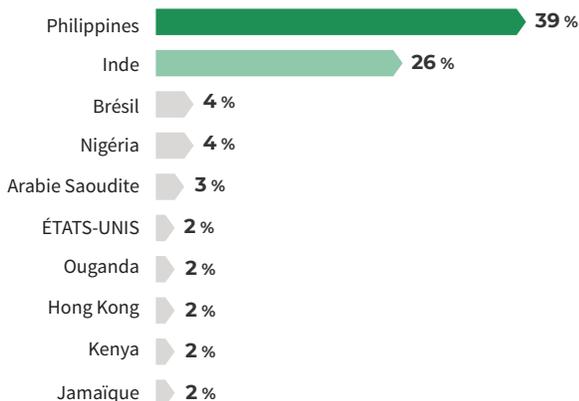
En l'absence d'estimations suffisantes de la population d'IFE dans la province, il n'y a aucun moyen de savoir dans quelle mesure un échantillon de ce groupe pourrait être représentatif. Cette étude visait un échantillon cible aussi large que possible. L'étude visait à fournir des statistiques descriptives de qualité sur les IFE et des renseignements sur les relations significatives entre les facteurs influant sur l'inscription, l'emploi et l'utilisation des compétences au sein de ce groupe. Le sondage a été distribué par l'intermédiaire d'un éventail de partenaires, y compris des employeurs et des associations du secteur de la santé, des groupes communautaires, des syndicats et d'autres organismes (voir **l'annexe A : Méthodes**).

Les résultats de cette étude sont exploratoires et mettent en lumière les expériences de nombreux IFE sous-utilisés qui pourraient être omis dans les dénombrements de données existants. L'échantillon global fournit un aperçu clair d'un large groupe d'IEN ne travaillant pas comme infirmiers, y compris le pays (ou les pays) de formation, le statut d'inscription, le statut d'emploi, les facteurs affectant le progrès vers l'inscription professionnelle, et plus encore.

Profil des répondants

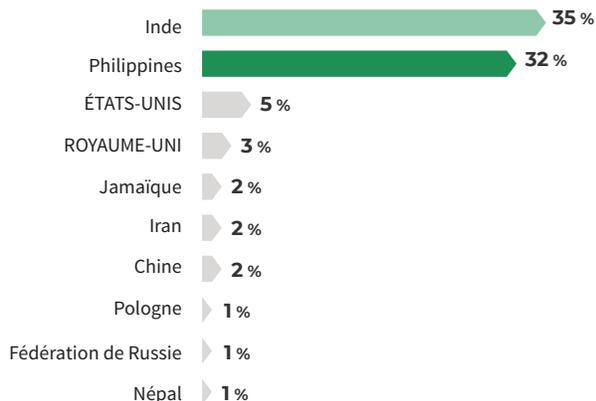
Soixante-cinq (65) pour cent des répondants au sondage (c.-à-d. les IFE qui ne travaillent pas actuellement comme infirmières) viennent des Philippines ou de l'Inde. Ces résultats concordent avec ceux de la population d'IFE inscrits en Ontario, où plus des deux tiers (66,8 %) proviennent des Philippines ou de l'Inde. Une analyse de 2020 a montré qu'en Ontario, le nombre d'IEN enregistrés originaires d'Inde a augmenté à un **rythme** plus rapide que le nombre d'IEN originaires des Philippines entre 2011 et 2020.

Figure 1 : Principaux pays de formation⁴
IFE qui n'exercent pas actuellement le métier d'infirmière ou d'infirmier en Ontario



4. Cette figure affiche les réponses à choix multiples sur un nombre total de répondants à la question, 758.

Figure 2 : Données CNO
Principaux pays d'origine des membres IEN enregistrés



Source : Rapport 2022 sur les pratiques d'inscription équitables, Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

Parmi les répondants à l'enquête, 87 % des IFE qui ont suivi une formation dans les États du Golfe (y compris le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Royaume de Bahreïn) ont également suivi une formation aux Philippines. Cette constatation est cohérente avec ce que nous savons sur les modèles de migration des IEN des Philippines travaillant dans les États du Golfe, et reflète les « facteurs d'attraction » bien reconnus **qui** attirent les professionnels de la santé formés à l'international, y compris les infirmiers, à se former et à travailler dans ces États.

Les IEN formés au Brésil, à Hong Kong, au Nigeria, en Arabie Saoudite et en Ouganda ne sont pas reflétés dans les données du CNO sur les principaux pays de formation pour les IEN enregistrés, tandis que les IEN de ces pays sont reflétés dans les 10 principaux pays d'IEN ne travaillant pas comme infirmiers dans l'enquête actuelle, représentant 15 % des réponses. Cette constatation suggère que les IEN de ces pays peuvent être moins susceptibles de poursuivre immédiatement l'inscription, ou qu'ils peuvent faire face à des obstacles supplémentaires ou uniques à l'inscription dans la province. Il y a une opportunité de considérer des politiques et des interventions programmatiques dirigées vers les IEN qui ont été formés dans ces pays.



J'ai débuté dans un hôpital privé à Jeddah , et ensuite de 2007 à 2010, j'ai travaillé à Singapour dans l'hôpital militaire britannique. Après, quand je suis retourné en Arabie Saoudite, ils m'ont assigné à travailler avec la famille royale. J'ai vraiment aimé travailler là-bas, parce que les soins médicaux de cette équipe étaient basés sur le système du Royaume-Uni, et j'ai travaillé avec des médecins et des infirmières du Royaume-Uni et des États-Unis, ce qui a été une expérience positive. »

Roan Joy Sta. Ana,
IEN des Philippines

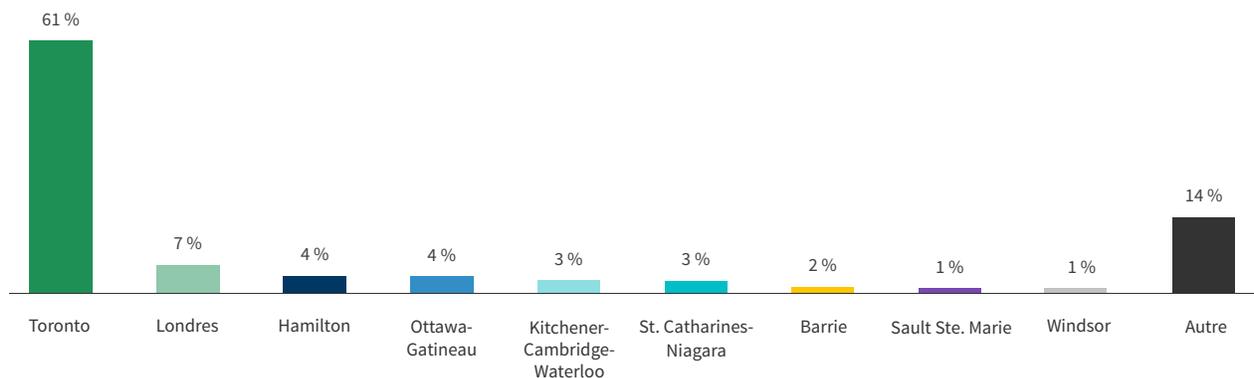
LIEU DE RÉSIDENCE EN ONTARIO

La majorité (61 %) des répondants vivent dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto, qui comprend la ville de Toronto et les municipalités régionales de Durham, Halton, Peel et York.

Figure 3 : Lieu de résidence

(régions métropolitaines de recensement)

IFE qui ne travaillent pas actuellement comme infirmières et infirmiers en Ontario



Ces résultats s'alignent avec une **analyse** de Harun et Walton-Roberts, qui a montré qu'en 2020, environ 80 pour cent (79,9 pour cent) des IEN enregistrés pratiquaient dans seulement 6 des 14 **Réseaux d'intégration des soins de santé locaux (RISSL)** concentrés dans la **région du Grand Toronto et de Hamilton**.⁵

Seulement 3 % des répondants vivaient dans des régions rurales, ce qui suggère que la grande majorité des IFE qui ne travaillent pas comme infirmières vivent dans les grands centres urbains. Ces résultats ne sont pas surprenants et correspondent aux tendances générales de l'immigration qui voient les nouveaux immigrants s'établir dans les grands centres urbains. Le défi du recrutement et du maintien en poste des professionnels de la santé dans les

5. Réseau d'intégration des soins de santé de Hamilton Niagara Haldimand Brant, Réseau d'intégration des soins de santé de Central West, Réseau d'intégration des soins de santé de Mississauga Halton, Réseau d'intégration des soins de santé de Toronto Central, Réseau d'intégration des soins de santé Central, et Réseau d'intégration des soins de santé Central East

régions rurales et éloignées est bien reconnu partout en Ontario et au Canada, et les approches pancommunautaires visant à attirer à long terme les IFE dans les petites collectivités ou les régions rurales devraient être un facteur clé pour les décideurs de la province.

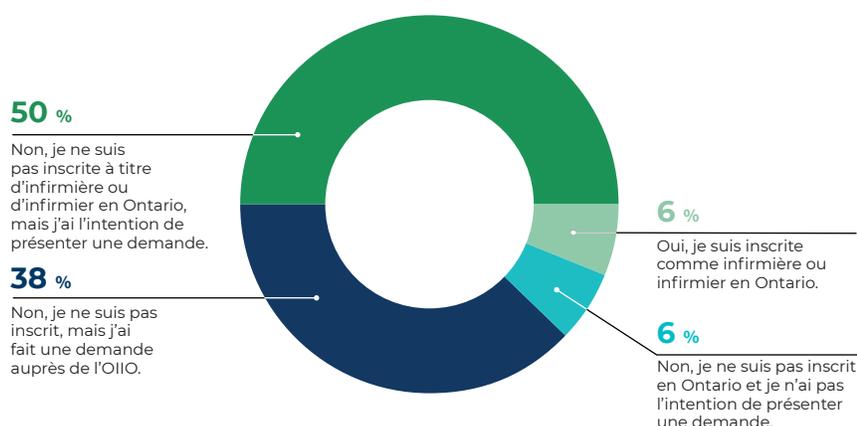
ÉTAT D'INSCRIPTION DES INFIRMIÈRES ET INTENTIONS CONCERNANT LA POURSUITE DE L'INSCRIPTION EN ONTARIO

Dans le cadre de l'enquête, on demandait aux répondants s'ils étaient inscrits auprès de l'OIIO et, dans la négative, s'ils avaient l'intention de s'inscrire ou non. Fait important, 50 % des répondants n'avaient pas encore entamé le processus d'inscription auprès de l'OIIO, mais avaient l'intention de présenter une demande ; 38 % ont indiqué qu'ils avaient déjà présenté une demande à l'OIIO, mais qu'ils n'avaient pas terminé le processus d'inscription, et 6 % des répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de s'inscrire dans la province.

50 %

des IEN dans notre échantillon n'avaient pas encore commencé le processus d'inscription auprès du CNO mais avaient l'intention de postuler.

Figure 4 : Statut d'inscription/demande d'infirmière



Il est intéressant de noter que dans notre échantillon, 6 pour cent des IEN (49) étaient déjà enregistrés auprès du CNO mais ne pratiquaient pas en tant qu'infirmiers. Un cinquième (16 %) des IFE inscrits auprès de l'OIIO étaient également inscrits dans une autre province, comparativement à seulement 5 % des IFE qui n'étaient pas inscrits auprès de l'OIIO.

Il est important de tenir compte de la relation entre l'inscription du personnel infirmier dans une autre province et l'inscription du personnel infirmier en Ontario dans le contexte de la fragmentation importante du paysage réglementaire entre les provinces canadiennes et d'un environnement de concurrence entre les provinces pour attirer et retenir des travailleurs de la santé qualifiés. En juillet 2023, le gouvernement de l'Ontario a approuvé **une législation**⁶ pour améliorer la mobilité interjuridictionnelle des professionnels de la santé enregistrés, y compris les infirmiers, en leur permettant de s'enregistrer plus rapidement dans la province ; cependant, l'impact à long terme de cette législation reste à voir. Bien qu'il ne représente qu'une faible proportion de l'ensemble des répondants, cette constatation suggère que les IFE déjà inscrits à titre d'infirmières et d'infirmiers dans une autre province canadienne sont plus susceptibles d'être déjà inscrits en Ontario que les IFE sans inscription active dans une autre province.



La semaine dernière, j'ai entendu que j'avais obtenu l'éligibilité du collège des infirmiers en Alberta. J'ai l'intention de faire un suivi là-dessus parce que je ne veux rien faire d'autre. Je suis très passionnée par mon métier et je ne veux pas avoir à travailler dans un autre domaine.

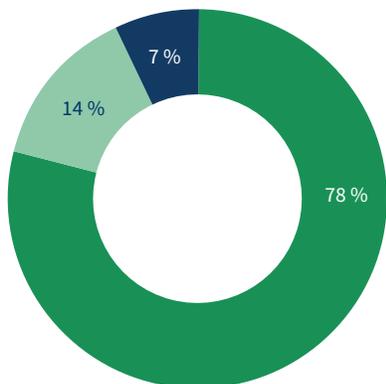
Navneet Kaur,
IEN d'Inde

6. Ontario - Projet de loi 60, Votre Loi sur la Santé, 2023.

EMPLOI

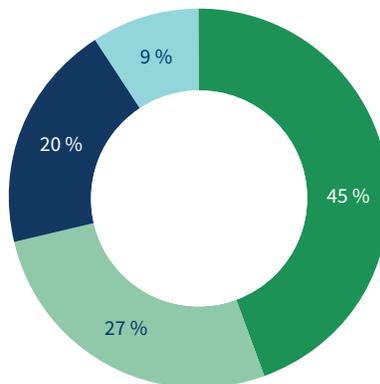
L'enquête a demandé aux répondants leur statut d'emploi, s'ils étaient employés dans le secteur de la santé, quel type de travail ils occupaient sinon, et dans quelle mesure ils percevaient que leur emploi actuel utilisait leurs compétences et leur formation en soins infirmiers.

Figure 5 :
78 % des répondants IEN étaient **en poste**



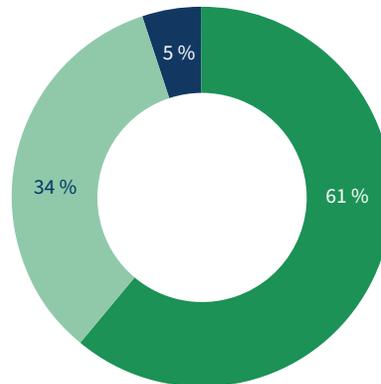
- En poste
- Sans emploi
- Inactif

Figure 6 :
La plupart des répondants **inactifs** poursuivaient des études supérieures (45 %)



- Poursuivant des études supérieures
- Non autorisé à travailler au Canada
- Sans emploi et n'en cherchant pas
- Retraité

Figure 7 :
Une **majorité** (61 %) des IEN employés travaillaient **à temps plein**



- Temps plein
- Temps partiel, occasionnel
- Inconnu

Dans l'ensemble, 34 pour cent des répondants employés étaient à temps partiel ou occasionnels, et 61 pour cent étaient employés à temps plein. (Voir Figure 7). Parmi les 78 % qui ont indiqué qu'ils occupaient un emploi (n = 595), la majorité (79 %) occupaient un emploi dans le secteur des soins de santé à des fins non infirmières, notamment en tant qu'aides-infirmières, préposés aux services de soutien à la personne, aides diététiques, techniciens médicaux ou de laboratoire, assistants en pharmacie et autres rôles paramédicaux. (Voir la figure 8).

Figure 8 : Secteur de l'emploi



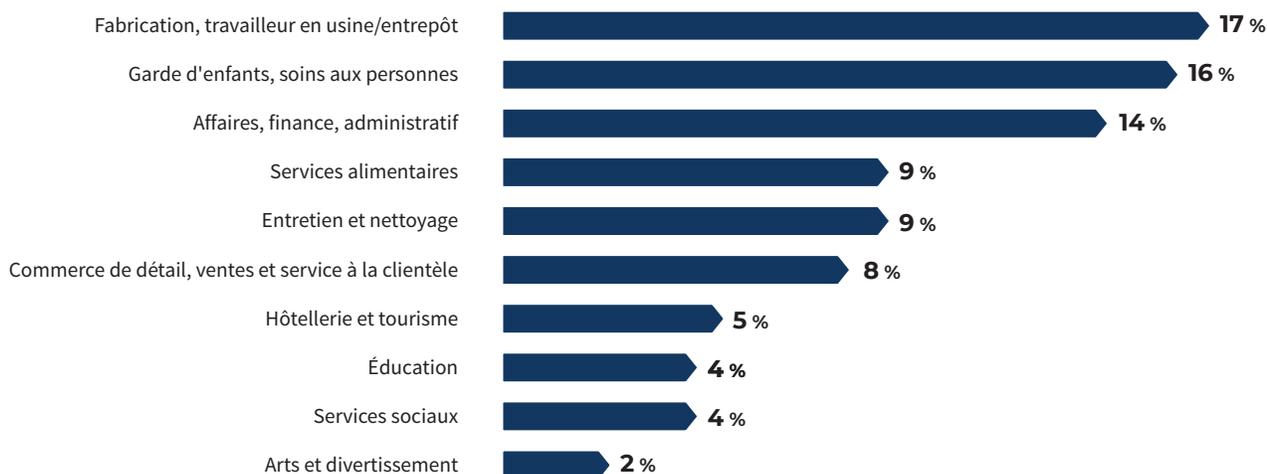
79 %
Je travaille dans un rôle non infirmier dans le domaine des soins de santé

21 %
Je ne travaille pas dans le secteur de la santé

Parmi les IFE occupant un emploi, 21 % ont indiqué que leur emploi n'était pas du tout dans le secteur des soins de santé. (Voir Figure 8, page précédente). Les principaux secteurs des professions non liées à la santé comprenaient la fabrication, le travail en usine ou en entrepôt ; garde d'enfants ou prestation de soins ; affaires, finances et administration ; et les services alimentaires.

Figure 9 : Principaux secteurs d'emploi

IEN travaillant en dehors du secteur de la santé



Un pourcentage plus élevé d'IFE occupant des emplois à l'extérieur du secteur des soins de santé étaient employés à temps plein (76 %) comparativement aux IFE occupant des postes non infirmiers dans le secteur des soins de santé (62 %) (données non présentées).

Parmi les IEN travaillant dans des rôles non infirmiers dans le secteur de la santé, 38 pour cent ne travaillaient qu'à temps partiel (non montré). Il est possible qu'un grand nombre de ceux qui travaillaient à temps partiel le faisaient afin de gérer d'autres engagements, comme la famille et la garde des enfants, ou pour s'assurer suffisamment de temps pour se préparer aux processus liés à l'immigration ou à l'inscription professionnelle. Cependant, il est également possible que certains de ce groupe soient disposés et capables de travailler à temps plein mais restent sous-employés. Cette constatation porte sur la nature des types de rôles qu'occupent les IFE qui travaillent dans le secteur des soins de santé en Ontario et, comme le travail à temps partiel a tendance à générer un revenu inférieur à celui du travail à temps plein, cela peut expliquer pourquoi nous considérons les « finances » comme un obstacle récurrent à l'inscription des IFE. Les décideurs ont l'occasion d'examiner la relation entre l'emploi à temps partiel dans le secteur de la santé, la précarité financière et les interventions stratégiques nécessaires qui peuvent aider à ramener un plus grand nombre d'IFE dans les soins infirmiers dans la province.

Quatorze (14) pour cent des répondants à notre sondage (107) ont indiqué qu'ils étaient sans emploi, mais qu'ils cherchaient activement du travail, et 7 % (56) ont indiqué qu'ils n'étaient pas sur le marché du travail. (Voir la figure 5). Parmi ceux qui ne sont pas sur le marché du travail, près de la moitié poursuivaient des études supérieures (45 %), et plus du quart (27 %) ont répondu qu'ils n'étaient pas autorisés à travailler au Canada. (Voir Figure 6).



Je suis arrivé en 2019 en tant que visiteur. Puis, il y a eu un retard à la fin de 2021, alors que je n'ai pas pu prolonger mon visa de visiteur, et je n'avais pas de statut à ce moment-là... J'ai obtenu mon permis de travail en 2022 dans le cadre du volet Aides familiaux. Je travaille toujours comme nounou maintenant.

Roan Joy Sta. Ana,
IEN des Philippines

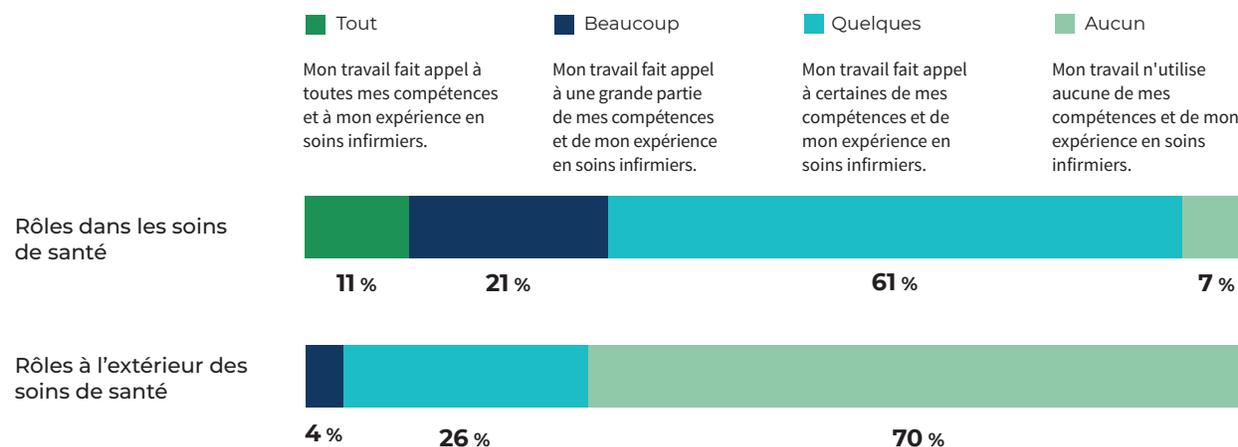
Figure 10 : Utilisation des compétences infirmières



Dans l'ensemble, 27 pour cent des répondants ont indiqué que leur emploi actuel utilise **toutes** ou **beaucoup** leurs compétences et de leur expérience en soins infirmiers (voir Figure 10), tandis que 54 pour cent ont indiqué que leur emploi actuel utilise **certaines de** leurs compétences et leur expérience en soins infirmiers. Dix-neuf (19) pour cent des répondants employés ont indiqué que leur emploi actuel n'utilise aucune de leurs compétences et de leur expérience en soins infirmiers.

Parmi les IEN **travaillant dans le secteur de la santé**, 7 pour cent ont répondu que leurs rôles n'utilisent aucune de leurs compétences ou expérience en soins infirmiers (voir Figure 11), tandis que 72 pour cent ont rapporté que leurs rôles utilisent certaines ou beaucoup de leurs compétences et expérience en soins infirmiers. Onze (11) pour cent des IFE qui occupent des postes non infirmiers dans le secteur des soins de santé ont déclaré que leur emploi actuel fait appel à toutes leurs compétences et à leur expérience en soins infirmiers. Cela nous indique qu'au moins 1 IEN sur 10 travaillant dans le secteur de la santé (mais pas dans des rôles d'infirmière) perçoit qu'il est employé dans des rôles qui lui permettent d'appliquer une quantité significative de sa formation et de son expérience d'infirmière.

Figure 11 : Utilisation autodéclarée des compétences infirmières



Sans surprise, 96 % des IEN travaillant **en dehors du secteur de la santé** ont déclaré que leurs emplois n'utilisent que certaines ou aucune de leurs compétences et formations en soins infirmiers. (Voir Figure 11). Toutefois, les IFE occupant des emplois à l'extérieur du secteur des soins de santé étaient plus susceptibles d'être à temps plein que ceux travaillant dans le secteur des soins de santé.

FACTEURS INFLUANT SUR L'INSCRIPTION PROFESSIONNELLE À TITRE D'INFIRMIÈRE OU D'INFIRMIER

Dans l'ensemble, les IFE qui ne travaillaient pas comme infirmières et infirmiers présentaient de nombreux facteurs similaires influençant leur statut d'inscription et leurs intentions, avec quelques légères variations. La Figure 13 montre les facteurs affectant le statut d'inscription des répondants, en fonction de leur statut et de leurs intentions de s'inscrire.⁷

Figure 13 : Facteurs influant sur l'inscription professionnelle des IFE selon leur statut et leurs intentions d'inscription

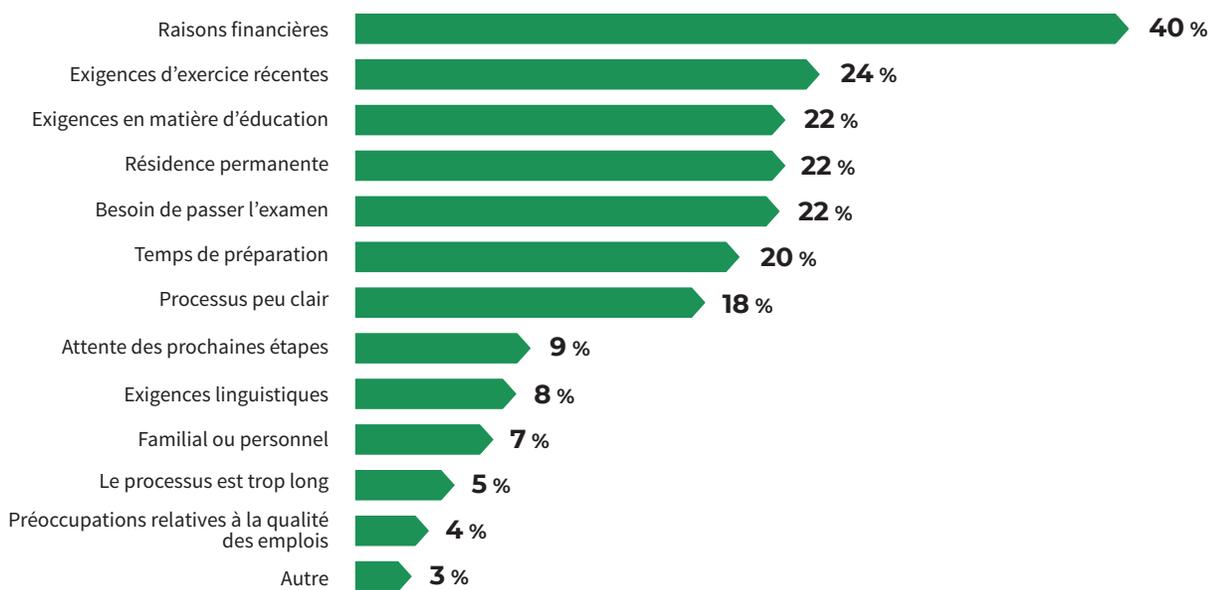
	Postulé « Quels sont les facteurs qui vous empêchent de terminer votre inscription d'infirmière auprès de l'OIIIO ? »	Prévoit de postuler « Pourquoi n'avez-vous pas encore postulé auprès du CNO pour l'enregistrement des infirmières ? »	N'a pas prévu de postuler « Pourquoi avez-vous décidé de ne pas vous inscrire comme infirmière ou infirmier en Ontario ? »
Financier	12 %	27 %	13 %
Processus peu clair	0 %	14 %	28 %
Temps de préparation	8 %	10 %	12 %
Exigences d'exercice récentes	15 %	10 %	0 %
Besoin de passer l'examen	25 %	0 %	0 %
Le processus est trop long	0 %	2 %	22 %
Exigences en matière d'éducation	17 %	7 %	0 %
Résidence permanente	7 %	16 %	0 %
Familial ou personnel	3 %	3 %	10 %
Préoccupations relatives à la qualité des emplois	0 %	2 %	10 %
Attente des prochaines étapes	5 %	5 %	0 %
Exigences linguistiques	6 %	3 %	0 %
Autre	1 %	1 %	6 %

7. Veuillez consulter la figure 19 de l'annexe B pour une légende des noms des variables et des options d'enquête qui leur sont associées. Les répondants ont eu différentes options de réponse en fonction de leur statut d'inscription et de leurs intentions. Les résultats sont présentés sous forme agrégée par type de facteur. Dans certains cas, les répondants ont utilisé l'option Autre pour préciser les réponses qui correspondaient aux facteurs donnés à d'autres sous-groupes de répondants et qui ont été codées pour correspondre.

Dans l'ensemble, les IFE qui ne travaillent pas comme infirmières ont le plus souvent signalé les cinq facteurs suivants comme ayant une incidence sur leur cheminement vers l'inscription professionnelle. (Voir la figure 14 : Facteurs influant sur l'inscription des IFE non inscrits en Ontario) :

1. Raisons financières (p. ex., manque de fonds pour l'examen, frais de candidature, etc. (40 % des répondants)
2. Nécessité de satisfaire aux exigences relatives à la preuve d'une pratique récente (24 %)
3. Besoin du statut de résident permanent au Canada (22 %)
4. Besoin de satisfaire aux exigences en matière d'éducation (22 %)
5. Besoin de passer l'examen d'inscription (22 %)

Figure 14 : Facteurs influant sur l'inscription des IFE non inscrits en Ontario*



*La figure montre les réponses à choix multiples des répondants, de sorte que la somme des pourcentages n'est pas égale à 100.

Dans ce tableau global, 1 IEN sur 4 qui **avait déjà postulé pour une inscription professionnelle** (mais n'avait pas encore terminé le processus) a indiqué qu'il n'avait pas encore écrit l'examen d'inscription. Il est intéressant de comparer cette découverte avec les résultats d'une **enquête** réalisée par le CNO en septembre 2022, qui a interrogé les candidats IEN éligibles pour écrire l'examen d'inscription, mais qui ne l'avaient pas tenté, ou qui avaient tenté d'écrire l'examen mais avaient échoué, sur les principales barrières les empêchant d'écrire ou de réécrire l'examen. Les résultats du sondage de l'OIIO ont montré que 22 % des 1 282 répondants ont déclaré que les « finances » étaient un facteur qui les empêchait de passer l'examen.

Considérations financières comme barrière à l'inscription des infirmières

Les « raisons financières » apparaissent comme l'un des principaux facteurs influençant le processus d'inscription (pour les IFE qui ont déjà commencé le processus d'inscription) dans les deux enquêtes. Cela suggère qu'il faut plus d'aide pour aider les IFE qui sont sur le point de terminer le processus d'inscription afin de compenser les frais associés aux examens, aux demandes, à la vérification des documents et à l'obtention d'un permis. L'initiative **récente** de ProfessionsSantéOntario visant à rembourser temporairement les frais d'inscription et d'examen des IFE permet d'éliminer cet obstacle financier. Cependant, la mesure est temporaire jusqu'à la fin de mars 2024 et implique une demande supplémentaire et des documents supplémentaires pour que les IFE soient admissibles. Début 2023, la province de la Colombie-Britannique **a annoncé** qu'elle couvrirait à l'avance les frais de demande et d'évaluation des infirmières pour les IEN dans la province, ce qui peut s'élever à 3 700 \$. Les intervenants de l'Ontario devraient envisager des moyens de couvrir les frais dès le départ afin de réduire davantage cet obstacle pour les IFE.

Exigences en matière de formation pour l'inscription d'une infirmière ou d'un infirmier en Ontario

Près d'un IEN sur 5 (17 pour cent) qui avait déjà postulé, mais n'avait pas terminé le processus d'inscription, a noté qu'il ne répondait pas à l'exigence éducative pour l'inscription des infirmières en Ontario. Cela est important à considérer par rapport à un amendement **réglementaire récemment** proposé par le CNO à la Loi sur les infirmières de 1991, qui, s'il est approuvé, supprimerait l'exigence que l'éducation des IEN soit évaluée pour son équivalence à un programme d'éducation des infirmières complété en Ontario ou au Canada. Cette constatation suggère qu'un tel amendement pourrait affecter une proportion significative d'IEN poursuivant l'inscription dans la province, permettant à ceux ayant une éducation en soins infirmiers reconnue ou approuvée dans leur juridiction de formation de passer immédiatement l'examen d'inscription. Une décision sur cette modification réglementaire devrait être prise au printemps 2024.

Facteurs influençant l'inscription pour ceux qui n'ont pas encore présenté de demande

Les IFE qui prévoyaient présenter une demande d'inscription étaient plus susceptibles que tout autre groupe de se heurter à des obstacles financiers à l'inscription : 27 % comparativement à 12 % de ceux qui avaient présenté une demande et à 13 % de ceux qui n'avaient pas l'intention de présenter une demande (voir la figure 13). Il est intéressant de tenir compte du fait que cette catégorie de répondants est beaucoup plus susceptible d'avoir un emploi que les autres catégories de répondants ; 81 % ont déclaré avoir un emploi, comparativement à 79 % qui n'étaient pas inscrits, mais qui avaient présenté une demande, et à 77 % qui n'étaient pas inscrits et qui n'avaient pas l'intention de présenter une demande.

Les IFE qui prévoyaient présenter une demande d'inscription étaient également beaucoup plus susceptibles de déclarer que le fait de ne pas avoir le statut de résident permanent était un facteur qui avait influé sur leur décision de présenter une demande d'inscription d'infirmière ou d'infirmier : 16 %, comparativement à 7 % de ceux qui avaient présenté une demande et à 0 % de ceux qui n'avaient pas l'intention de le faire. Des restrictions peuvent survenir en raison de permis de travail restrictifs pour les résidents temporaires, ce qui peut empêcher les IFE de travailler dans le domaine des soins de santé et de conserver leurs compétences cliniques ou infirmières.

Les IFE qui n'avaient **pas l'intention de présenter une demande** ont répondu que la durée perçue et le manque de clarté entourant le processus d'inscription étaient les principaux facteurs qui influençaient leur prise de décision. Vingt-huit (28) pour cent ont indiqué que le manque de clarté du processus était un facteur, comparativement à 0 % de ceux qui avaient présenté une demande et à 14 % de ceux qui prévoyaient de le faire. 22 % ont déclaré que le processus d'inscription prenait trop de temps, comparativement à 0 à 2 % de ceux qui avaient présenté une demande ou prévoyaient de le faire. Ce groupe était également plus susceptible de mentionner des préoccupations liées à la qualité de l'emploi (10 %) et des problèmes familiaux ou personnels (10 %), comparativement à moins de 3 % des autres IFE non inscrits pour l'un ou l'autre problème.



Un problème important est apparu après que j'ai postulé à une clinique et obtenu un entretien. J'ai découvert que mon permis de travail d'IRCC imposait une condition qui m'empêchait de travailler dans le domaine des soins de santé, même si j'avais de l'expérience en soins infirmiers. J'ai dû refuser l'entretien et procéder à la modification des conditions de mon permis, ce qui a pris environ 4 mois.

**Anonyme,
IEN de Hong Kong**



Si j'avais le choix de retourner aux soins infirmiers, je ne travaillerais pas comme infirmière autorisée en service régulier. Peut-être que j'irais vers un rôle plus administratif ou technique basé sur mon expérience en informatique de la santé, en gestion des risques et en assurance qualité. Mais je ne veux pas répéter le processus pour me qualifier. Le processus est long, et je ne pense pas que cela en vaille la peine, pour être honnête. Surtout quand je compare le revenu que je gagnerais en soins infirmiers par rapport à une autre carrière. Ça n'en vaut pas la peine.

**Anas Abidrabbu, IEN de
Jordanie**

Implications politiques

- Cette étude a montré que **la sous-utilisation des compétences persiste chez les IFE en Ontario**. Le fait que plus de 50 % des répondants de notre échantillon n'aient pas encore commencé le processus d'inscription suggère qu'il pourrait y avoir un nombre important, voire des milliers, d'IFE dans la province qui ne sont pas comptabilisés dans les bases de données existantes et dont les compétences et l'expérience en soins infirmiers sont peut-être méconnues et sous-utilisées.

-
- Cette étude a également révélé que, bien qu'une petite proportion d'IFE travaillent à l'extérieur du secteur des soins de santé et n'ont pas l'intention de retourner sur le marché du travail infirmier, **la majorité d'entre eux cherchent activement à s'inscrire** ou prévoient de le faire afin de reprendre la carrière qu'ils ont choisie, travaillant souvent dans un autre emploi dans le secteur des soins de santé dans des rôles non infirmiers ou paramédicaux.

-
- Une proportion importante d'IFE qui ne travaillent pas actuellement en tant qu'infirmières occupent des postes non infirmiers dans le secteur de la santé, notamment des aides-infirmières, des préposés aux services de soutien à la personne, des aides diététiques, des techniciens médicaux ou de laboratoire, des assistants en pharmacie et d'autres. Ces résultats soulignent le **rôle critique des employeurs du secteur de la santé** dans l'identification des IEN au sein de leurs organisations, qui travaillent déjà dans le secteur de la santé et qui peuvent nécessiter un soutien ciblé pour poursuivre l'inscription et revenir à la profession d'infirmière en Ontario.

-
- Un nombre croissant de PSFE sont invités à immigrer par l'intermédiaire du Programme ontarien des candidats à l'immigration et de la sélection par catégorie par l'intermédiaire d'Entrée express. Les intervenants du système doivent s'assurer que les IFE et les autres professionnels qualifiés dans les professions réglementées sont directement et rapidement **mis en contact avec les organismes d'agrément et de délivrance de permis et avec les soutiens** nécessaires, et qu'ils ont accès à de l'information claire pour guider leur prise de décision.

-
- Cette étude a également montré qu'il est clairement nécessaire de réduire la complexité **du système et de faciliter la navigation** pour les IFE, ceux qui sont déjà dans la province et qui cherchent (ou prévoient de s'inscrire), ainsi que les IFE qui envisagent peut-être l'Ontario comme un endroit où vivre et travailler. La fourniture d'informations pour les IEN est complexe, déroutante et parfois contradictoire. Dans son **rapport intitulé *Un système d'immigration pour l'avenir*** du Canada, IRCC reconnaît que le système d'immigration est « trop complexe » et qu'il faut en faire plus pour fournir des renseignements clairs afin de permettre aux nouveaux arrivants de s'y retrouver et de prendre des décisions éclairées. La fragmentation du paysage réglementaire entre les provinces canadiennes contribue à une complexité supplémentaire et peut dissuader les IEN de considérer le Canada comme une destination pour l'immigration ou les empêcher de rester et de travailler au Canada à long terme.

- À l'heure actuelle, les provinces canadiennes manquent de **stratégies de données sur la main-d'œuvre en santé complètes** qui incluent les IEN arrivant au Canada en tant que résidents temporaires et permanents. Des stratégies de données sur la main-d'œuvre en santé coordonnées, y compris celles dirigées par le Réseau canadien de la main-d'œuvre en santé, l'Institut canadien d'information sur la santé et Santé Canada, doivent s'assurer que les IEHP sont considérés comme un élément clé de la main-d'œuvre en santé du Canada. Une collaboration continue entre tous les acteurs du système, y compris le gouvernement, les employeurs, les régulateurs, les IEN eux-mêmes, les établissements d'enseignement postsecondaire, les organisations communautaires et d'autres, est essentielle pour continuer à progresser de manière significative sur ce problème.

-
- Enfin, les parties prenantes en Ontario et au niveau fédéral ont un **engagement à respecter les principes de recrutement éthique** énoncés dans le **Code de pratique mondial de l'Organisation mondiale de la santé sur le recrutement international de personnel de santé**. Alors que les efforts de recrutement à l'étranger se poursuivent, il faut en faire plus pour s'assurer que les IFE déjà dans la province sont appuyées dans leurs efforts pour poursuivre l'inscription et la pratique infirmière. Des données complètes et désagrégées sur la main-d'œuvre en santé sont un élément critique pour évaluer et respecter les engagements envers le recrutement éthique des IEN en Ontario et dans tout le Canada.



Je pense que le Canada doit rationaliser le processus d'évaluation. Je comprends l'importance d'une évaluation complète pour assurer la qualité des soins infirmiers, mais je pense qu'il est important d'atteindre un équilibre entre le maintien des normes et la réduction du temps d'évaluation afin que nous puissions apporter nos compétences et notre expertise dans un nouvel environnement plus tôt.

**Anonyme,
IEN de Hong Kong**

Conclusion

Cette étude a cherché à enrichir le paysage des données sur les IEN en Ontario en démontrant qu'il existe un nombre significatif d'IEN ne travaillant pas actuellement comme infirmières dans la province, dont beaucoup ont pu être omis dans les comptages de données existants, par exemple, s'ils sont arrivés en tant que résidents temporaires, n'ont pas interagi avec le secteur postsecondaire, ou n'ont pas encore commencé le processus d'inscription.

Bien que beaucoup de choses aient été faites ces dernières années pour rationaliser les voies d'accès à la pratique et réduire les obstacles, les résultats de cette étude suggèrent que davantage peut être fait pour inciter les IEN qui souhaitent s'inscrire mais n'ont pas commencé le processus : en réduisant les obstacles financiers, en soutenant une navigation plus facile dans le système, et en réduisant les délais pour les IEN poursuivant l'inscription dans la province. Cette étude a également souligné le rôle critique des employeurs, en particulier des employeurs du secteur de la santé, dans l'identification des IEN qui n'ont pas encore commencé le processus d'inscription et qui peuvent bénéficier de soutiens ciblés. La planification, la conception et l'évaluation de l'impact de ces soutiens ciblés exigent en fin de compte des données opportunes, précises et complètes sur le personnel de santé.



Mon objectif principal en tant qu'infirmière était de réduire les inquiétudes et le stress des personnes âgées et de leur famille. Plus tard, j'ai compris que les soins infirmiers ne consistaient pas seulement à résoudre des problèmes physiques. Il s'agissait également d'apporter un soutien émotionnel et du réconfort aux personnes et aux familles. Cela m'a rendu encore plus déterminé à poursuivre ma carrière en soins infirmiers, en me concentrant sur la gentillesse, l'attention et en ayant un impact positif sur la vie de ceux que je soignais. »

IEN anonyme de Hong Kong

Annexe A : Méthodes

CONCEPTION DE L'ENQUÊTE

Cette enquête, Infirmières Étrangères Non Actuellement Employées Comme Infirmières en Ontario, a ciblé les infirmières formées à l'étranger vivant en Ontario et ne travaillant pas actuellement comme infirmières. Il s'agissait d'un sondage de 5 minutes, volontaire, confidentiel et de 13 questions, qui a été distribué en anglais et en français du 20 septembre 2023 au 4 décembre 2023. WES a utilisé SurveyMonkey pour héberger l'enquête en ligne et a distribué le lien de l'enquête par e-mail et sur les réseaux sociaux. WES a engagé une variété d'experts et de parties prenantes, y compris des IEN, dans la conception et la révision de l'enquête. Le projet a été approuvé par le Bureau d'éthique de la recherche communautaire.

PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE ET MÉTHODES

Cette étude a utilisé une combinaison de méthodes d'échantillonnage non probabiliste, y compris l'échantillonnage intentionnel, l'échantillonnage par panel et l'échantillonnage en boule de neige pour distribuer l'enquête dans des réseaux de l'Ontario qui sont probablement en contact avec des IFE. Le sondage a été envoyé par l'intermédiaire d'un éventail de réseaux de distribution, y compris les demandeurs de WES et les partenaires de distribution, notamment :

- Employeurs du secteur de la santé
- Associations et groupes d'employeurs du secteur de la santé
- Développement de la main-d'œuvre et associations professionnelles
- Groupes communautaires
- Syndicats
- Associations d'immigration et d'établissement, organismes sans but lucratif et organismes-cadres

Cette étude visait un échantillon vaste et diversifié afin d'augmenter la probabilité de similitude entre notre échantillon non aléatoire et un échantillon aléatoire réel de l'ensemble de la population (inconnue) d'IFE qui ne travaillent pas actuellement comme infirmières dans la province.

Pour établir la taille cible de l'échantillon, WES a examiné les meilleures données disponibles sur la population d'IFE de la province qui ne travaillent pas actuellement comme infirmières (qui variait de plus de 14 000 en 2019 à plus de 7 500 en 2023 selon les données de l'OIIO) et a fait des calculs qui supposaient une telle similitude.

Bien qu'il soit impossible de généraliser les résultats du sondage pour déduire des renseignements sur tous les IFE de l'Ontario qui ne travaillent pas comme infirmières, WES a fixé des cibles fondées sur un échantillonnage représentatif avec un niveau de confiance de 99 % et une marge d'erreur de 5 % et visait un échantillon minimum de 636 réponses complètes.

L'échantillon final a dépassé ces exigences. Un total de 1 945 individus ont répondu à l'enquête ; 855 ont complété l'enquête (44 pour cent), y compris des IEN en Ontario travaillant et ne travaillant pas comme infirmières. Notre échantillon cible final était de 758 réponses complètes (39 %) provenant d'IFE ne travaillant pas comme infirmières.

LIMITATIONS

L'échantillon est limité de la manière suivante :

- L'enquête était volontaire, ce qui a introduit un biais de sélection.
- Le sondage a été envoyé en anglais et en français ; cependant, WES et de nombreux partenaires de distribution opèrent principalement en anglais, biaisant leurs réseaux vers les anglophones. Seulement 37 personnes ont répondu en français, dont seulement 7 réponses complètes.
- La plupart des distributeurs de sondages opèrent en personne et en ligne, mais étaient principalement basés dans les grandes villes. L'échantillon est probablement biaisé en faveur des IEN résidents dans les principales CMA et villes de l'Ontario.
- Le sondage n'a pas été envoyé aux réseaux d'employeurs autres que le secteur de la santé. Afin de rejoindre les IFE dans des rôles autres que ceux liés aux soins de santé, WES a envoyé le sondage aux candidats WES et aux intervenants du secteur civique et de l'immigration. L'échantillon penche vers les IEN travaillant dans le secteur de la santé par rapport à ceux travaillant en dehors du secteur de la santé.
- Les IFE qui sont sans emploi et qui ont peu de points de contact avec les institutions d'emploi ou d'immigration sont difficiles à joindre et probablement sous-estimés dans notre échantillon. La liste de distribution comprenait des réseaux communautaires, civiques, d'immigration et postsecondaires pour rejoindre ces IFE.
- Comme l'enquête était en ligne, l'échantillon est biaisé en faveur des personnes qui ont accès à Internet et qui ont des compétences en littératie numérique, et qui sont également susceptibles d'utiliser les médias sociaux.
- L'enquête n'a pas posé de questions démographiques au-delà du pays de formation. Il est possible que l'enquête ait été distribuée parmi des réseaux plus homogènes, en particulier ceux des partenaires de distribution communautaire.

NOTE SUR LES DONNÉES NON COLLECTÉES

Dans le cadre de cette enquête, les répondants n'ont pas été invités à indiquer des renseignements démographiques tels que l'âge, le sexe, la race ou l'origine ethnique, le statut d'immigrant ou le temps passé au Canada. La décision de ne pas inclure cette information a été prise afin de garder l'enquête très brève et d'augmenter ainsi la probabilité de complétion.

Bien que ces données démographiques n'aient pas été recueillies dans le cadre de cette enquête, nous savons que les femmes constituent la grande majorité des personnes occupant des postes de soins infirmiers et de soutien en soins de santé au Canada : 87 % des immigrants adultes dans les professions de soins infirmiers et de soutien en soins de santé sont des femmes, tandis que seulement 13 % sont des hommes ([Statistique Canada](#), 2021)

Annexe B : Tableaux descriptifs supplémentaires

Figure 15 : Résidence en Ontario (principales villes)

Ville	Fréquence	Pourcentage
Toronto	151	21 %
Brampton	72	10 %
Scarborough	66	9 %
Londres	49	7 %
Willowdale	40	6 %
Mississauga	32	4 %
Etobicoke	30	4 %
Kitchener	25	3 %
Ottawa	21	3 %
Hamilton	19	3 %
Barrie	11	2 %
North York	11	2 %
Autres (villes avec 1 % ou moins)	199	27 %
Total	726	100 %

Figure 16 : Principaux pays de formation

Pays de formation	Fréquence	Pourcentage
Philippines	298	39 %
Inde	199	26 %
Brésil	34	4 %
Nigéria	33	4 %
Arabie Saoudite	26	3 %
ÉTATS-UNIS	18	2 %
Ouganda	16	2 %
Hong Kong	13	2 %
Népal	13	2 %
Jamaïque	12	2 %
Kenya	12	2 %
Émirats arabes unis	10	1 %
Chine	9	1 %
Colombie	9	1 %
Pakistan	9	1 %
Liban	8	1 %
Royaume-Uni	7	1 %
Singapour	7	1 %
Ghana	6	1 %
Iran	5	1 %
Pologne	4	1 %
Éthiopie	4	1 %
Italie	4	1 %
Roumanie	4	1 %
Autres (pays comptant moins de 1 %)	69	9 %
Total	829	109 %*

* La figure affiche les réponses à choix multiples des répondants, de sorte que la somme des pourcentages n'est pas égale à 100.

Figure 17 : État de l'inscription auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, y compris les intentions d'inscription

Statut d'inscription à l'OIIO	Fréquence	Pour cent
Non, je ne suis pas inscrite à titre d'infirmière ou d'infirmier en Ontario, mais j'ai l'intention de présenter une demande.	376	50 %
Non, je ne suis pas inscrit, mais j'ai fait une demande auprès de l'OIIO.	289	38 %
Oui, je suis inscrite comme infirmière ou infirmier en Ontario.	49	6 %
Non, je ne suis pas inscrit en Ontario et je n'ai pas l'intention de présenter une demande.	44	6 %
Total	758	100 %

Figure 18 : Facteurs influant sur le statut d'inscription des IFE non inscrits (choix multiples)

Facteur	Fréquence	Pourcentage
Financier	303	40 %
Exigences d'exercice récentes	182	24 %
Exigences en matière d'éducation	169	22 %
Résidence permanente	169	22 %
Besoin de passer l'examen	167	22 %
Temps de préparation	151	20 %
Processus peu clair	138	18 %
Attente des prochaines étapes	70	9 %
Exigences linguistiques	64	8 %
Familial ou personnel	55	7 %
Le processus est trop long	40	5 %
Préoccupations relatives à la qualité des emplois	30	4 %
Autre	23	3 %
Total	1561	206 %*

* La figure affiche les réponses à choix multiples des répondants, de sorte que la somme des pourcentages n'est pas égale à 100.

Figure 19 : Légende des types de facteurs et des options de réponse correspondantes par groupe d'état d'inscription

Facteurs	OPTIONS DE RÉPONSE :		
	Postulé	Prévoit de postuler	N'a pas prévu de postuler
	« Quels sont les facteurs qui vous empêchent de terminer votre inscription d'infirmière auprès de l'OIIO ? »	« Pourquoi n'avez-vous pas encore postulé auprès du CNO pour l'enregistrement des infirmières ? »	« Pourquoi n'avez-vous pas encore postulé auprès du CNO pour l'enregistrement des infirmières ? »
Besoin de passer l'examen	Je dois encore passer l'examen d'inscription.	N.A.	N.A.
Exigences en matière d'éducation	Je n'ai pas encore satisfait aux exigences en matière d'études.	Je ne pense pas répondre aux exigences éducatives pour m'inscrire.	N.A.
Exigences d'exercice récentes	Je ne réponds pas aux exigences relatives à la preuve d'une pratique récente.	N.A.	N.A.
Financier	Raisons financières (p. ex., manque de fonds pour l'examen, frais de demande, etc.).	Raisons financières (p. ex., manque de fonds pour l'examen, frais de demande, etc.).	Raisons financières (p. ex., manque de fonds pour l'examen, frais de demande, etc.).
Préoccupations relatives à la qualité des emplois	Autre (veuillez préciser).	J'ai des préoccupations au sujet de la qualité de l'emploi des infirmières et infirmiers en Ontario (p. ex., salaire, environnement de travail, etc.).	J'ai des préoccupations au sujet de la qualité de l'emploi des infirmières et infirmiers en Ontario (p. ex., salaire, environnement de travail, etc.).
Exigences linguistiques	Je ne réponds pas aux exigences en matière de compétences linguistiques pour m'inscrire.	Je ne pense pas avoir satisfait aux exigences en matière de compétences linguistiques pour m'inscrire.	Je ne pense pas avoir satisfait aux exigences en matière de compétences linguistiques pour m'inscrire.
Résidence permanente	Je n'ai pas le statut de résident permanent au Canada.	Je n'ai pas le statut de résident permanent au Canada.	Je n'ai pas le statut de résident permanent au Canada.
Familial ou personnel	Raisons familiales ou personnelles.	Raisons familiales ou personnelles.	Raisons familiales ou personnelles.
Temps de préparation	J'ai besoin de plus de temps pour me préparer.	J'ai besoin de plus de temps pour me préparer.	Manque de temps pour se préparer (p. ex., pour les examens d'inscription ou les demandes, etc.).
Le processus est trop long	Autre (veuillez préciser).	Autre (veuillez préciser).	Autre (veuillez préciser).
Processus peu clair	Autre (veuillez préciser).	Je ne suis pas sûr du processus d'inscription.	Je ne suis pas sûr du processus d'inscription.
Attente des prochaines étapes	J'attends la vérification des documents du Service national d'évaluation infirmière (SNEI).	Autre (veuillez préciser).	Autre (veuillez préciser).

Figure 20 : Inscription (RPN/LPN, RN ou NP) dans une autre province canadienne ?

Immatri-culation dans une autre province	Fréquence	Pourcentage
Non	713	94 %
Oui	45	6 %
Total	758	100 %

Figure 21a : Situation d'emploi actuelle

Situation d'emploi	Fréquence	Pourcentage
En poste	595	78 %
Sans emploi	107	14 %
Inactif	56	7 %
Total	758	99 %*

* Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

Figure 21b : Répartition de la situation d'emploi

Statut	Fréquence	Pourcentage
Temps plein	363	61 %
Temps partiel, occasionnel	201	34 %
Inconnu	31	5 %
Total	595	100 %

Figure 21c : Répartition des personnes inactives

Statut	Fréquence	Pourcentage
Sans emploi et ne cherchant pas de travail.	11	20 %
Poursuivant des études supérieures	25	45 %
Non autorisé à travailler au Canada	15	27 %
Retraité	5	9 %
Total	56	101 %*

* Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

Figure 22 : Emploi actuel – Soins de santé vs. soins non médicaux

Emploi	Fréquence	Pourcentage
Je travaille dans un rôle non infirmier dans le domaine des soins de santé (p. ex., aide-infirmière, préposé aux services de soutien à la personne, aide diététique, technicien médical ou de laboratoire, assistant en pharmacie ou autre rôle paramédical).	432	79 %
Mon emploi actuel n'est pas dans le secteur de la santé (veuillez préciser).	114	21 %
Total	546	100 %

Figure 23 : Emploi actuel – À l'extérieur des soins de santé

Emplois hors secteur des soins de santé	Fréquence	Pourcentage
Ouvrier de fabrication, d'usine ou d'entrepôt	19	17 %
Garde d'enfants, soins aux personnes	18	16 %
Métiers dans les affaires, la finance et l'administration	16	14 %
Services alimentaires	10	9 %
Services d'entretien et de nettoyage	10	9 %
Vente au détail, ventes et service à la clientèle	9	8 %
Hôtellerie et tourisme	6	5 %
Éducation	4	4 %
Travailleur des services sociaux	4	4 %
Arts et spectacles	2	2 %
Construction	2	2 %
Agriculture et exploitation agricole	2	2 %
Information et technologie	2	2 %
Sécurité	2	2 %
Indépendant	2	2 %
Transport et logistique	2	2 %
Services à la personne	1	1 %
Recherche	1	1 %
Inconnu	1	1 %
Total	113	100 %*

* Les chiffres ayant été arrondis, la somme de ce pourcentage peut ne pas correspondre à 100.

Figure 24 : Niveau autodéclaré d'utilisation des compétences infirmières dans des rôles à l'extérieur des soins de santé

Emplois hors secteur des soins de santé	Fréquence	Pourcentage
Mon travail fait appel à certaines de mes compétences et de mon expérience en soins infirmiers.	294	54 %
Mon travail n'utilise aucune de mes compétences et de mon expérience en soins infirmiers.	106	19 %
Mon travail fait appel à une grande partie de mes compétences et de mon expérience en soins infirmiers.	96	18 %
Mon travail fait appel à toutes mes compétences et à mon expérience en soins infirmiers.	48	9 %
Total	544	100 %

Annexe C : Sondage (version anglaise)

Sondage : Infirmières et infirmiers formés à l'étranger de l'Ontario qui n'exercent pas actuellement le métier d'infirmier

Merci de participer à ce sondage. Cette enquête a été créée par World Education Services (WES) pour mieux comprendre les expériences professionnelles des infirmières formées à l'étranger (IEN) ne travaillant pas comme infirmières en Ontario. On vous demandera où vous avez reçu votre formation en soins infirmiers, votre profession actuelle et votre situation d'emploi, vos intentions de carrière et où vous avez appris l'existence de ce sondage.

Ce sondage ne devrait pas prendre plus de 5 minutes à remplir.

Les informations recueillies dans cette enquête seront utilisées pour améliorer les données existantes sur les IEN en Ontario et contribuer à la recherche continue sur l'état de la main-d'œuvre en santé de l'Ontario. Nous voulons savoir quels sont les obstacles auxquels les IFE sont confrontés et qui peuvent les empêcher de s'inscrire et de travailler comme infirmières en Ontario, quels types d'autres emplois les IFE peuvent rechercher et si ces autres rôles tirent pleinement parti des compétences, de la formation et de l'expérience des infirmières.

Vos réponses à l'enquête et vos informations personnelles seront **strictement confidentielles et ne seront présentées qu'en forme agrégée (résumée)**. Vos informations personnelles ne seront pas partagées, conformément aux termes de notre **politique de confidentialité**. Vos réponses n'auront AUCUN effet sur les demandes (actuelles ou passées) auprès de WES, d'IRCC, des organismes d'inscription en soins infirmiers ou de tout autre processus lié au sujet du sondage. Vous pouvez cliquer pour quitter le sondage à tout moment ou envoyer un courriel à l'équipe de recherche de WES si vous l'avez déjà terminé et que vous ne souhaitez plus que vos réponses soient utilisées dans les résultats.

En répondant à ce sondage, vous consentez à ce que vos renseignements soient utilisés de manière confidentielle pour cette étude.

Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez nous envoyer un courriel à surveys.ca@wes.org.

Cordialement,
World Education Services
www.wes.org

APPROBATION ÉTHIQUE

*Ce projet a été examiné et approuvé par le **Bureau d'éthique de la recherche communautaire**. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité conformément aux descriptions dans nos informations, ou que vos droits en tant que participant à la recherche ont été violés au cours de ce projet, vous pouvez contacter le président, le Conseil d'éthique de la recherche communautaire, au Bureau d'éthique de la recherche communautaire (Canada) Corp. c/o Centre de recherche communautaire, 140 Westmount Road North, Waterloo ON N2L 3G5; Courriel : creoadmin@communityresearchethics.com*

1. Êtes-vous formé comme infirmière (RPN, RN, NP)?

- a) Oui, je suis formé comme infirmière.
- b) Non, je ne suis pas formé comme infirmière dans aucun pays.

2. Habitez-vous en Ontario ?

- a) Oui
- b) Non

3. Veuillez entrer les trois premiers chiffres de votre code postal.

MENU DÉROULANT DE CHAQUE CHIFFRE

4. Avez-vous reçu toute votre formation en soins infirmiers au Canada ?

- a) Oui,
- b) Non,

5. Dans quels pays avez-vous reçu une éducation ou une formation en soins infirmiers à l'extérieur du Canada ? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- a) Chine
- b) Hong Kong
- c) Inde
- d) Iran
- e) Israël
- f) Jamaïque
- g) Nigéria
- h) Philippines
- i) Pologne
- j) Fédération de Russie
- k) Royaume-Uni
- l) États-Unis
- m) Autre (veuillez préciser)

6. Êtes-vous inscrite auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) pour exercer en tant qu'infirmière (IAA, IA, IP) en Ontario ?

- a) Oui, je suis inscrite comme infirmière ou infirmier en Ontario.
- b) Non, je ne suis pas inscrit, mais j'ai fait une demande auprès de l'OIIO.
- c) Non, je ne suis pas inscrite à titre d'infirmière ou d'infirmier en Ontario, mais j'ai l'intention de présenter une demande.
- d) Non, je ne suis pas inscrit en Ontario et je n'ai pas l'intention de présenter une demande.

7. Quels sont les facteurs qui vous empêchent de compléter votre inscription d'infirmière auprès de l'OIIO ? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)

- a) Je dois encore passer l'examen d'inscription.
- b) Je n'ai pas encore satisfait aux exigences en matière d'études.
- c) Je ne réponds pas aux exigences en matière de compétences linguistiques pour m'inscrire.
- d) Je ne réponds pas aux exigences relatives à la preuve d'une expérience d'exercice récente.
- e) J'attends une vérification de documents du Service national d'évaluation infirmière (SNEI).
- f) Je n'ai pas le statut de résident permanent au Canada.
- g) J'ai besoin de plus de temps pour me préparer.
- h) Raisons financières (p. ex., manque de fonds pour l'examen, frais de demande, etc.).
- i) Raisons familiales ou personnelles.
- j) Autre (veuillez préciser).

8. Pourquoi n'avez-vous pas encore présenté de demande d'inscription à l'OIIO ? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent).

- a) J'ai besoin de plus de temps pour me préparer.
- b) Je ne pense pas répondre aux exigences en matière de formation pour m'inscrire.
- c) Je ne pense pas satisfaire aux exigences en matière de compétences linguistiques pour m'inscrire.
- d) Je n'ai pas le statut de résident permanent au Canada.
- e) Des raisons financières (p. ex., manque de fonds pour l'examen, frais d'inscription, etc.).
- f) J'ai des préoccupations au sujet de la qualité de l'emploi des infirmières et infirmiers en Ontario (p. ex., salaire, environnement de travail, etc.).
- g) Raisons financières.
- h) Raisons familiales ou personnelles.
- i) Je ne suis pas sûr de la procédure d'inscription.
- j) Autre (veuillez préciser).

9. Pourquoi avez-vous décidé de ne pas demander l'inscription en tant qu'infirmière ou infirmier en Ontario ? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent).

- a) Raisons financières (p. ex., manque de fonds pour l'examen, frais de demande, etc.).
- b) Raisons familiales ou personnelles.
- c) Manque de temps pour se préparer (p. ex., pour les examens d'inscription ou les demandes, etc.).
- d) Le processus d'inscription est trop compliqué.
- e) Le processus d'inscription prend trop de temps.
- f) Je ne suis pas sûr de la procédure d'inscription.
- g) J'ai des préoccupations au sujet de la qualité de l'emploi des infirmières et infirmiers en Ontario (p. ex., salaire, environnement de travail, etc.).
- h) Je veux changer de carrière ou quitter les soins infirmiers.
- i) Autre (veuillez préciser).

10. Êtes-vous inscrit pour exercer en tant qu'infirmier (RPN, RN, NP) dans une autre province canadienne ?

- a) Oui,
- b) Non,

11. Laquelle des affirmations suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle ?

- a) J'ai un emploi à temps plein.
- b) Je suis employé à temps partiel ou à titre occasionnel.
- c) Je ne suis pas autorisé à travailler au Canada.
- d) Je suis au chômage mais je cherche activement du travail.
- e) Je suis au chômage et je ne cherche pas de travail.
- f) Je poursuis des études supérieures en soins infirmiers.
- g) Je suis à la retraite.
- h) Autre (veuillez préciser).

12. Quel est votre métier actuel ?

- a) Je travaille comme infirmier (RPN, RN ou NP)
- b) Je travaille dans un rôle non infirmier dans le domaine des soins de santé (p. ex., aide-infirmière, aide-soignant, préposé aux services de soutien à la personne (PSSP), aide diététique, technicien médical ou de laboratoire, assistant en pharmacie) (veuillez préciser).
- c) Je n'occupe pas actuellement un emploi dans le secteur de la santé (veuillez préciser).

13. Votre emploi actuel met-il à profit vos compétences, votre formation et votre expérience en soins infirmiers ?

Mon travail utilise...

- a) toutes mes compétences et mon expérience en soins infirmiers.
- b) une grande partie de mes compétences et de mon expérience en soins infirmiers.
- c) certaines de mes compétences et de mon expérience en soins infirmiers.
- d) aucune, ou presque aucune de mes compétences en soins infirmiers.

14. Seriez-vous prêt à être contacté par WES pour de futures recherches ? Nous ne vous contacterons pas à d'autres fins.

- a) Oui, je serais prêt à être contacté pour de futures recherches par WES.
Veuillez nous indiquer à quelle adresse e-mail vous contacter : ZONE DE TEXTE OUVERTE POUR AJOUTER UNE ADRESSE E-MAIL
- b) Non, je ne veux pas être contacté par WES pour de futures recherches.

15. Comment avez-vous entendu parler de ce sondage ou l'avez-vous reçu ?

- a) Courriel ou bulletin d'information de WES.
- b) Un courriel envoyé par une autre organisation.
- c) Médias sociaux.
- d) Quelqu'un me l'a partagé ou m'en a parlé.
- e) Autre (veuillez préciser).

16. Souhaitez-vous que WES vous envoie par courriel le rapport final de ces résultats d'enquête directement ?

- a) Oui. Veuillez nous indiquer à quelle adresse courriel envoyer le rapport : BOÎTE DE TEXTE OUVERTE POUR AJOUTER UN COURRIEL.
- b) Non.

